

IV. L'ARTICLE

1. Définition : L'article est classé parmi les déterminants, à côté des adjectifs non qualificatifs. C'est un mot qui s'ajoute au nom pour le présenter comme déterminé. Il montre le genre et le nombre du nom en lui donnant un sens plus précis.

2. Les différents types d'articles:

2.1. L'article défini (le, la, l', les): L'article défini s'emploie avec les noms qui désignent une chose ou un être déjà connu. Ex : La voiture est accidentée. Il retourne à la maison.

2.2. L'article indéfini (un, une, des) : est employé devant une personne ou une chose qui n'est pas encore identifiée. Ex : Elle vient de passer un examen.

2.3. L'article partitif (du, de l', de la): Il est utilisé devant un nom non comptable pour désigner une certaine quantité d'une matière ou une partie d'une notion. Ex : Achète du lait, de l'huile et de la confiture. Pour ce métier, il faut du talent, de la patience et de la chance.

Article	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Défini simple	Le monde	La terre	Les astres	Les planètes
Défini éliidé	L'univers L'horizon	L'aurore L'habilité	/	/
Défini contracté	au monde (à+le) du monde (de+le)	à la terre de la terre	aux hommes (à+les) des cieux (de+les)	aux femmes (à+les) des femmes (à+les)
Indéfini	un monde	une terre	des mondes	des terres
Partitif	Boire du thé	Boire de la tisane	Manger des épinards.	Manger des confitures

Remarque sur l'article défini :

- Les noms de villes sont utilisés sans article sauf quelques exceptions : La Haye, Le Caire
- L'article défini est parfois utilisé pour exprimer la mesure : Les œufs coutent soixante dinars la dizaine.
- L'article défini est conservé dans la phrase négative. Il n'aime ni la ville ni la campagne, il préfère la mer.

Remarque sur l'article indéfini et l'article partitif :

- L'article indéfini et l'article partitif sont en général remplacés par « de » à la forme négative. Ex : Il mange des fruits / Il ne mange jamais de fruits. Il prend du café / elle ne prend pas de café.

- L'article indéfini devient habituellement « de », lorsque entre lui et le nom noyau vient s'intercaler un autre élément (soit un qualificatif épithète, soit un autre déterminant).
Ex : des fruits exotiques / de délicieux fruits exotiques / d'autres fruits exotiques...

3. Place de l'article

A part son emploi devant les noms, l'article peut se mettre devant d'autres catégories de mots qu'il transforme alors en nom. Il peut se placer devant :

- Les adjectifs : le rouge, les vieux, un drôle
- Les adverbes : le bien, le mal, un oui
- Les verbes : le dîner, le sourire
- Les locutions : un m'as-tu-vu

4. Répétition de l'article devant les noms

Lorsque le premier nom d'une énumération est accompagné d'un article, on répète généralement l'article devant tous les autres noms de l'énumération.

Exemples :

Les participants seront invités à apporter un verre, une fourchette et un couteau.

Il y avait du café, du jus et du lait.

Exceptions : L'article n'est pas répété dans les cas suivants :

1. Dans certaines expressions figées lorsque les noms énumérés forment un tout. Exemples :
Les gestionnaires ne peuvent être tenus au courant de toutes les allées et venues des employés/
Jasmine était heureuse de voir ses parents et amis réunis à cette occasion
2. Lorsque les noms coordonnés désignent une seule et même personne ou un seul et même objet. Exemples : Le premier ministre et député de Sherbrooke a rencontré le président américain hier. /J'ai rencontré Michel alors que je dînais dans un restaurant avec une collègue et amie.
3. Lorsque deux noms sont coordonnés par la conjonction « ou » explicatif : Exemples : Les Algérois, ou habitants d'Alger.

5. Absence de l'article

Dans certains cas l'article défini n'est pas utilisé avec les noms, la détermination n'étant pas nécessaire. On parle d'omission ou du "degré zéro" de l'article défini. L'article défini est omis

- devant un nom en apostrophe. Aux armes, citoyens, Levez les bataillons. (apposition) / Marie est professeur de chimie. (complément de détermination) .

- devant les noms exprimant une portion de temps. Jeudi, je vais faire du ski.
- devant les noms de lieux, de rues, de livres etc.: Grammaire descriptive de la langue française / rue Victor Hugo.

L'article indéfini et l'article partitif sont absents dans les cas suivants :

- Après « ni...ni », il n'y a pas d'article. Il n'y a ni salade ni persil dans le jardin.
- Après les négations « sans » et « ne...aucun », il n'y a pas d'article. C'est un travail sans intérêt.

Cas particulier

Concernant les titres d'œuvres, on hésite très souvent, ne sachant s'il faut citer le titre ou utiliser l'article contracté. Les deux formes sont acceptables.

Zola est l'auteur de « Au bonheur des dames », ou bien « Zola est l'auteur du roman Au bonheur des dames ».

6. Analyse grammaticale de l'article :

L'analyse de l'article doit mettre en évidence sa fonction, sa nature, son genre et son nombre :

1. la fonction : un article est un déterminant, il se joint à un nom pour l'"actualiser". Il faudra donc dire de quel nom il est le déterminant.

2. la nature : il peut s'agir d'un article défini, d'un article indéfini, d'un article partitif. Il peut être élide ou contracté

3. le genre et le nombre : masculin ou féminin, singulier ou pluriel.

La description de l'article aura donc cette forme :

- Il a acheté une voiture.

Une : article indéfini, féminin singulier, déterminant voiture.

- Il y avait de la neige partout.

De la : article partitif, féminin singulier, déterminant neige